

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

| <p>Prix de l'abonnement :</p> <p>Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6» — » expéd. franco par la poste » 7» — Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3» 50 » par la poste, franco » 4» — On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.</p> | | <p>Prix des annonces :</p> <p>Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent. » » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig. Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr. » » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig. Une remise est accordée aux abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier. Tout envoi doit être affranchi.</p> | | <p>NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Janvier 1862.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Jour du mois</th> <th colspan="3">TEMPÉRATURE en degrés centigrades.</th> <th rowspan="2">Baromètre en millim. réduit à 0.</th> <th rowspan="2">Bau tombée de 24 h. en millim.</th> <th rowspan="2">VENT DOMINANT.</th> <th rowspan="2">ÉTAT DU CIEL.</th> <th rowspan="2">LIMNIM. en mèt.</th> <th rowspan="2">Tempér. du LAC en deg. cent.</th> </tr> <tr> <th>9 h. du m.</th> <th>Minim.</th> <th>Maxim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>-1,2</td> <td>-2,5</td> <td>0</td> <td>721,8</td> <td>0,0</td> <td>Calme.</td> <td>Couvert.</td> <td>2,500</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>-0,2</td> <td>-2,5</td> <td>1</td> <td>715,3</td> <td>2,0</td> <td>Vent.</td> <td>Neige.</td> <td>2,512</td> <td>3,8</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>0</td> <td>-1</td> <td>2</td> <td>717,2</td> <td>12,0</td> <td>Id.</td> <td>Id.</td> <td>2,515</td> <td>5,5</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>1,2</td> <td>-0,5</td> <td>2,2</td> <td>721,4</td> <td>0,0</td> <td>Calme.</td> <td>Couvert.</td> <td>2,530</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table> | | | | | | Jour du mois | TEMPÉRATURE en degrés centigrades. | | | Baromètre en millim. réduit à 0. | Bau tombée de 24 h. en millim. | VENT DOMINANT. | ÉTAT DU CIEL. | LIMNIM. en mèt. | Tempér. du LAC en deg. cent. | 9 h. du m. | Minim. | Maxim. | 3 | -1,2 | -2,5 | 0 | 721,8 | 0,0 | Calme. | Couvert. | 2,500 | 3 | 4 | -0,2 | -2,5 | 1 | 715,3 | 2,0 | Vent. | Neige. | 2,512 | 3,8 | 5 | 0 | -1 | 2 | 717,2 | 12,0 | Id. | Id. | 2,515 | 5,5 | 6 | 1,2 | -0,5 | 2,2 | 721,4 | 0,0 | Calme. | Couvert. | 2,530 | 5 |
|--|------------------------------------|---|--------|---|--------------------------------|----------------|---------------|-----------------|------------------------------|--------------|------------------------------------|--|--|----------------------------------|--------------------------------|----------------|---------------|-----------------|------------------------------|------------|--------|--------|---|------|------|---|-------|-----|--------|----------|-------|---|---|------|------|---|-------|-----|-------|--------|-------|-----|---|---|----|---|-------|------|-----|-----|-------|-----|---|-----|------|-----|-------|-----|--------|----------|-------|---|
| Jour du mois | TEMPÉRATURE en degrés centigrades. | | | Baromètre en millim. réduit à 0. | Bau tombée de 24 h. en millim. | VENT DOMINANT. | ÉTAT DU CIEL. | LIMNIM. en mèt. | Tempér. du LAC en deg. cent. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 9 h. du m. | Minim. | Maxim. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | -1,2 | -2,5 | 0 | 721,8 | 0,0 | Calme. | Couvert. | 2,500 | 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | -0,2 | -2,5 | 1 | 715,3 | 2,0 | Vent. | Neige. | 2,512 | 3,8 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | 0 | -1 | 2 | 717,2 | 12,0 | Id. | Id. | 2,515 | 5,5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | 1,2 | -0,5 | 2,2 | 721,4 | 0,0 | Calme. | Couvert. | 2,530 | 5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

IMMEUBLES A VENDRE

Très-belle propriété à vendre, à Cortailod.

1. Les curateurs de madame Beaujon née Vouga exposeront en vente à l'audience de la justice de paix à l'hôtel-de-ville de Boudry, le lundi 10 février prochain, dès les trois heures de l'après-midi, la belle propriété que leur pupille possède dans la plus belle situation du village de Cortailod; consistant: 1° En un vaste bâtiment réparé et presque entièrement rebâti il y a peu d'années, renfermant deux très-grands appartements que l'on pourrait facilement subdiviser, un bel encavagé, écurie et fenil; la vue dont on jouit est une des plus belles et des plus vastes de la contrée, sur le lac, le vignoble, le canton de Fribourg et la chaîne des Alpes. 2° En jardins potager et d'agrément. 3° En un vaste verger, plantage et vigné. — La plus grande partie de la propriété est entièrement close. — L'immeuble est dans le meilleur état de conservation, et l'acquéreur en jouira dès St-Georges, 25 avril 1862.

2. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 27 décembre 1861, par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il sera procédé par le juge de paix de Neuchâtel, siégeant à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le samedi 8 février prochain dès les 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, appartenant au citoyen David-François Bardet et à sa femme Anne-Marie Bardet née Bolle, savoir: une propriété située aux Parcs-dessous, rière Neuchâtel, d'une contenance de 157 perches environ (soit ancienne mesure trois ouvriers et demi) avec la maison sus-assise, limitée de bise et uberre par le chemin de fer du Jura Industriel, de joran par le chemin des Parcs du milieu, et de vent par François-Louis Sandoz. Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel. Neuchâtel, le 7 janvier 1862. Le greffier de la justice de paix, **RENAUD, notaire.**

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

VENTE d'un fonds de fabrique d'horlogerie et mobilier.

5. Les syndics à la masse du citoyen Edouard Piguet, ancien fabricant d'horlogerie, à Cormondrèche, feront vendre par voie d'enchères publiques:

Le samedi 11 janvier courant, dès 1 heure de relevée, tout ce qui constitue le mobilier du failli, ainsi que du beau linge, et plusieurs meubles de bureau et d'atelier.

Le lundi 13 janvier courant, ils exposeront quantité d'outils de toute nature, entr'autres ceux nécessaires à la fabrication raisonnée des assortiments à ancre, des burins fixes, tours de pierristes, et autres. Quelques grosses assortiments à ancre, levées visibles, soignés, finis, et en confection, ainsi que quan-

tité de plateaux, fourchettes, levées et élypses. Quantité de pierres, balanciers façon compensés et autres, cadrans, aiguilles et fournitures diverses. Une partie considérable de roues croisées et réparées de la Vallée, et autres.

A VENDRE.

4 On offre à vendre, de rencontre, un tabouret rond, à vis et dossier, pour bureau, et une jolie peau de buffle. S'adr. à Edouard Frêne, tapissier, rue du Temple-neuf, n° 2.

5. **GEORGES LEHMANN** informe les familles de cette ville qu'il fera **des glaces tous les jours.** Sur commandes, **fromages glacés, châteaubriands, plombières, sorbets,** pour dîners et soirées; ainsi que les **gelées et entremets glacés et frappés.**

La longue pratique qu'il a de ce genre d'ouvrage et ses soins à leur confection lui font espérer la préférence.

DÉPOT DE COKE

de l'usine à gaz, à fr. 2» 25 le quintal rendu à domicile, et de

charbon de bois

du Champ-du-Moulin, chez Jules L'Écuyer, rue des Chavannes, 8, à Neuchâtel. On peut aussi s'adresser au Poids public.

Qualité véritable garantie!

les BONBONS aux HERBES du Dr. Koch,

PROTOMÉDECIN du GOUVERNEMENT PRUSSIEU,

préparés de **sucs végétaux les plus efficaces**, et cristallisés moyennant le principe saccharifère le plus pur, d'après les analyses les plus consciencieuses de Médecins distingués. — L'emportent sur d'autres remèdes de la même catégorie; — ils sont d'un effet surprenant contre la toux, l'Enrouement, l'Engorgement l'Asthme etc. etc., non-seulement, par l'effet adoucissant qu'ils produisent, mais encore par la qualité de se digérer facilement, ne causant ni acidité, ni empatement. — Ils se trouvent en boîtes oblongues, dont les étiquettes blanches, imprimées de types bruns, ont été munies du timbre ci-joint, et se vendent aux prix de 1 fr. 25 c. et de 65 c. à Neuchâtel **uniquement** chez M. Ch. Lichtenhahn.



GRAND ASSORTIMENT

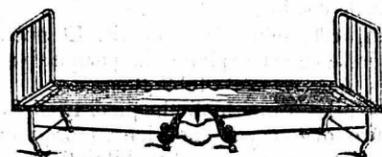
chez

FRÈRES LORIMIER

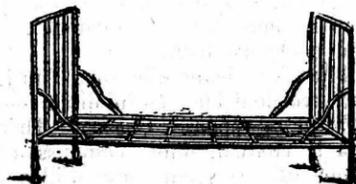
NEUCHÂTEL (Suisse).

LITS EN FER FORGÉ ET SOMMIERS A RESSORTS

pour hôtels, pensions, administrations, etc. BANCS, CHAISES ET TABLES EN FER POUR JARDINS.



ÉLÉGANCE SOLIDITÉ garantie.



CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NEUCHÂTEL.

Première et deuxième partie.

En vente à la Bibliothèque au prix de fr. 4.

Les personnes qui ont fait l'acquisition de la première partie, sont prévenues qu'elles peuvent réclamer gratuitement la deuxième, contenant le **Catalogue alphabétique des auteurs et des ouvrages anonymes.**

10. Le citoyen Jean-Louis Richard, vigneron-pépiniériste à Cully (Vaud), offre de belles marcottes et de belles barbes d'un et de deux ans; véritable plant de Lavaux. La qualité et la beauté de ce plant ne laissent rien à désirer. Pour de plus amples informations et pour les commandes, s'adresser à Henri Wenger, vigneron à Auvernier.

11. A vendre 100 mesures de graines d'esparglette, très-bonne qualité, chez Jacob Jenzer, à Champion.

12. François EGLI, marchand de fromages, rue Fleury, 20, annonce qu'il a toujours à vendre des porcs maigres, gros et petits. On peut s'adresser à son domicile, ou le jeudi devant le bâtiment du poids public.

13. A vendre du lait, tel que la vache le donne au prix de 50 centimes le pot. S'adresser à la brasserie

LIBRAIRIE E. KLINGEBEIL,

Place de l'ancien hôtel-de-ville.

ANNE-BABI, par Jérémias Gottlieb. Trad. par Max Buchon. **Tome second.** — Se vend fr. 2 aux personnes qui possèdent déjà le premier tome. Prix de l'ouvrage complet, 2 vol., fr. 5.

Thé suisse

de Ch. BERTHOLET fils, pharmacien, à Grandson.

Ce thé pectoral, adoucissant et légèrement tonique, s'emploie avec beaucoup de succès dans la guérison des rhumes, catarrhes et affections de poitrine. Il est d'un goût très-agréable et remplace avec avantage le thé de Chine et le café. Dépôt: à Neuchâtel, chez M. Baillet, pharmacien; à Colombier, pharmacie Chable; à Fontaine, pharmacie Heist.

Épicerie. — Liqueurs. tabacs et cigares.

16. M. Frédéric Matthey-Lerch a l'honneur d'informer le public de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir sous le bâtiment des Concerts, un magasin d'épicerie, liquides, tabacs et cigares; par ses prix modérés, il espère attirer la confiance du public auquel il se recommande. Son magasin donne sur la rue du Concert.

En vente chez tous les papetiers et libraires de la Suisse:

Calendrier suisse à effeuiller pour 1862.

17. Ce calendrier est le seul qui contienne des éphémérides suisses; il offre donc un intérêt de préférence aux calendriers étrangers du même genre, dont les éphémérides n'ont aucun caractère national suisse.

ON DEMANDE A ACHETER.

18. On demande à acheter de rencontre, un fourneau de fer à pyramide, pour chauffer une grande chambre. S'adr. à Célestine Berthoud, rue des Moulins, n° 16, 5^{me} étage.

19. On demande à acheter, de rencontre, un fourneau en fer à deux marmites. S'adr. à M. Weber, cordonnier, rue des Fausses-Brayes.

A LOUER.

20. Une cave avec bouteiller et fromagère en pierre. S'adr. chez L. Baud, coiffeur.

21. On offre une chambre pour coucheurs, chez Jean Ruttener, maison Pétremand, rue des Moulins, 1^{er} étage.

22. A louer tout de suite, une petite chambre meublée, se chauffant, bien éclairée. Avec pension, rue du Coq-d'Inde, n° 12.

23. A louer, pour la Saint-Jean, dans la maison Breithaupt, Grand-rue, 2 logements, chacun composé de trois chambres et des dépendances.

24. Plusieurs chambres à louer, meublées ou non. Le bureau d'avis indiquera.

25. De suite, à louer à des messieurs propres et tranquilles, une chambre meublée se chauffant si on le désire. S'adr. rue de Flandres, n° 7.

26. A louer, de suite, un joli petit appartement, avec les dépendances nécessaires; de plus, une grande chambre à poêle, meublée ou non: le tout à des conditions très-favorables. S'adr. au bur. d'avis.

27. A louer de suite, à un ou deux messieurs, une chambre meublée. S'adr. à J.-J. Comtesse, au second étage du Cercle National. — Le même offre du beau miel en rayons, à un prix raisonnable.

28. Pour cas imprévu, à louer de suite un logement à un deuxième étage, se composant d'une grande chambre, cuisine et cabinet. S'adresser rue des Moulins, n° 15, 2^{me} étage.

29. A louer, de suite ou pour Saint-Georges prochain, dans le haut du village de St-Blaise, un logement au soleil, d'où l'on jouit d'une belle vue sur le lac et les Alpes, se composant de 3 chambres y compris un salon, cuisine avec potager, cave, bûcher, chambre haute et dépendances. On pourrait y ajouter un atelier à quatre fenêtres si on le désire. S'adr. à M. Vogel, à Saint-Blaise. — Le même offre à vendre un traîneau qui a peu servi.

31. A louer, des chambres meublées, à des messieurs, au faubourg du lac, n° 17.

32. A louer, dès-maintenant, un petit logement S'adr. à Henri Colomb, pinte du Carré.

33. On offre à louer, de suite si on le désire, une chambre meublée et chauffée, au troisième étage de la préfecture, n° 5, rue de Halles.

34. A louer, de suite, une chambre meublée et indépendante. S'adr. au 4^{me} étage sur le derrière, rue des Moulins, n° 15.

35. A louer, pour fin mars ou la St-Jean prochaine, un logement dans la maison n° 7, rue des Terreaux. S'adr. au propriétaire.

ON DEMANDE A LOUER.

50. On demande à louer de suite, une chambre à un rez-de-chaussée ou au premier étage, bien meublée, éclairée et chaude, au centre de la ville et dans une rue fréquentée, pour un monsieur tranquille et d'ordre. S'adr. au bur. d'avis.

36. A louer, de suite, un joli petit appartement chez Bruand, fondeur.

37. A louer dès-maintenant, à un monsieur, une jolie petite chambre meublée, rue Purry n° 4, au 1^{er} étage à gauche.

38. De suite, à louer une jolie chambre meublée pour un monsieur. Grand'rue, n° 11, 2^{me} étage.

39. On offre à louer une jolie chambre et mansarde, meublées et se chauffant. S'adr. maison Neuve, n° 2, appartement n° 4, entrée du côté de bise.

40. A louer de suite, à une personne seule et tranquille, une belle grande chambre au soleil, indépendante, qui se chauffe, meublée ou non. S'adresser au bureau d'avis.

41. A louer, une chambre et une mansarde meublées, se chauffant. S'adr. maison Neuve, n° 6, 2^{me} étage.

42. A louer, de suite, un logement au premier étage de la maison n° 7, rue du Musée, comprenant huit chambres et cabinets, une galerie fermée, cuisine, bûcher, caves, mansardes et dépendances. S'adr. au rez-de-chaussée de la susdite maison.

OFFRES DE SERVICES.

43. Une fille de 18 ans et demi, qui a de bons certificats, désire se placer de suite pour faire un petit ménage ou comme femme de chambre. S'adr. au bureau d'avis.

44. Un jeune homme de 16 ans, sachant l'allemand et le français, et connaissant la comptabilité, désirerait se placer en qualité d'écrivain dans un bureau quelconque. Il peut fournir de bons certificats. S'adresser chez Mlle Gretillat, marchande, rue de Flandres, à Neuchâtel.

45. Une domestique allemande d'âge mûr, parlant les deux langues et porteuse de bons certificats, laquelle sait très-bien faire la cuisine et les soins du ménage, désire se placer dès-maintenant. S'adr. chez Nanette Fæsely, ruelle Breton, n° 4.

46. Une personne allemande de 26 ans, recommandable, cherche une place dès-maintenant; elle sait faire la cuisine et les chambres, et accepterait aussi une place de bonne d'enfant; elle tient plus à un traitement amical qu'à de forts gages. S'adr. au bureau de cette feuille.

47. Une jeune fille, parlant les deux langues, cherche à se placer de suite comme cuisinière. S'adresser Grand'rue, n° 14, 1^{er} étage.

48. On offre pour entrer de suite, une jeune fille de 17 ans qui connaît les ouvrages à l'aiguille. Elle est capable de soigner des enfants, de faire un petit ménage ou de servir de seconde femme de chambre. On sera peu exigeant pour les gages. S'adr. à M^{me} de Sandoz-Morel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

49. On demande une servante de 35 à 45 ans; inutile de se présenter sans de bons certificats de moralité et de savoir-faire. S'adr. au bureau d'avis.

50. On demande, pour le 15 février, une cuisinière d'âge, forte et robuste, et qui connaît les soins d'un ménage. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 16.

51. On demande un apprenti ou un commissionnaire pour un bureau d'horlogerie. S'adresser rue de la Place-d'Armes, n° 5.

52. On demande un bon domestique ayant déjà du service, connaissant bien la culture de la vigne et sachant soigner un jardin. S'adr. chez M. Guillaume, aux Saars.

53. Une jeune fille bien recommandée, sachant convenablement coudre, trouverait de l'occupation au magasin de Peillon, chapelier, maison Neuve, faubourg du lac, 1.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

54. La personne qui a oublié un **lorgnon**, avant le Nouvel-an, chez Mess. Bruder frères, peut le faire réclamer.

55. Trouvé une mantille de soie noire, qu'on peut réclamer contre les frais au faubourg de l'Hôpital, n° 33.

56. Il s'est égaré, dans la semaine du nouvel-an, un beau chat tout gris; les personnes chez qui il aurait pu se rendre, sont priées de bien vouloir le rapporter, contre récompense, à la rue du Pommier, n° 10.

57. Perdu jeudi soir, entre Neuchâtel et St-Blaise, une boîte contenant plusieurs paires de lunettes et quelques papiers dont un passeport. On est prié de bien vouloir rapporter ces objets à l'hôtel de la Couronne à St-Blaise, ou au bureau d'avis, contre 10 fr. de récompense.

58. On a perdu à Neuchâtel, dans la matinée du 1^{er} janvier, un porte-monnaie contenant 45 francs en or et 5 fr. en argent; le rapporter, contre 10 fr. de récompense au bureau de la *Feuille d'avis* de Neuchâtel.

59. Perdu, mercredi 1^{er} courant à la sortie du temple du haut, un mouchoir de batiste avec les initiales S. B. Le rapporter contre récompense au bureau d'avis.

60. On a trouvé samedi soir 28 décembre, en sortant de la séance de M. Ramus, salle du Grand-Conseil, une voilette que l'on peut réclamer contre les frais d'insertion, en s'informant au bureau d'avis.

AVIS DIVERS.

61. A la demande de plusieurs personnes, M. BORN donnera son **cours de littérature allemande** à cinq heures du soir, comme l'année dernière. La première séance aura lieu jeudi 9 janvier, au gymnase; elle sera publique.

SALLE DES CONCERTS.

Société de musique.

PREMIER CONCERT

Samedi 11 janvier à 7 1/2 h. du soir.

Les billets restés disponibles le vendredi seront délivrés, par le concierge de la salle, le samedi 11 janvier, jour du concert, de 11 h. à midi et de 2 à 4 heures dans la petite salle des Concerts.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

D'HORTICULTURE.

APPEL DE FONDS. — CONVOCATION.

A teneur des articles 6 et 8 des statuts, MM. les actionnaires sont invités à verser au bureau de MM. Sandoz et Berthoud, à Neuchâtel, **avant le 22 janvier courant**, la moitié du capital de leur souscription.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le **jeudi 23 courant**, à 2 heures, au gymnase de Neuchâtel.

Ordre du jour:

Nomination du directeur du jardin d'horticulture.

NB. Le récépissé du versement servira de carte d'admission.

Le Conseil d'administration.

MM les membres du Cercle du Musée sont prévenus qu'il y aura **CONCERT** ce soir.

FEUILLETON.

Une humble tâche.

NOUVELLE, PAR M^{me} GEISENDORF.

Son sommeil, d'abord agité et interrompu, devint calme et profond. Il était grand jour quand il s'éveilla. Sur une chaise, une main inconnue avait déposé ses habits, brossés, lavés, repassés, ne portant presque nulle trace de leurs aventures de la veille; son feutre même avait repris à peu près la figure d'un chapeau. Il s'habilla promptement, sortit, et trouva, dans le corridor, Luc, le petit berger dessinateur.

— Bonjour, monsieur, dit l'enfant; avez-vous bien dormi?

— Très-bien, mon garçon; si bien que l'on est entré dans la chambre sans m'éveiller.

— Ah dam, c'est que la mère m'avait bien recommandé de ne point faire de bruit en vous portant vos habits. Mes parents vous font leurs compliments, et vous prient de les excuser s'ils sont partis dès le matin sans vous attendre; mais c'est que l'ouvrage presse.

— Et M^{lle} Rose, est-elle aussi allée aux champs?

— Ma sœur, elle lave le linge à la fontaine. Moi, je vais vous conduire chez M^{lle} Thérèse.

— Demeure-t-elle loin d'ici?

— Au château, à l'autre bout du village.
— Ah! c'est la propriétaire du château?
— Elle! s'écria l'enfant en riant. Ah bien, oui! Le château est aux héritiers de M^{me} de Serlat.

— Qui est donc M^{lle} Thérèse?
— Eh! c'est la fille de la mère Sézegnin; sa mère et elle gardent le château; les propriétaires n'y viennent que bien rarement.

Tout en jasant, M. Blarville s'était mis en route avec son guide, non sans avoir admiré l'ordre parfait et l'air d'agreste richesse qui régnait dans la cour de la ferme. L'unique rue du village était bordée de maisons presque toutes en bon état. Devant la plupart d'entre elles s'élevait une sorte de porche ou de véranda, formée de quelques légers piliers de bois, de quelques lattes autour desquelles s'enlajaient des plantes grimpantes de toute espèce. On voyait aussi, derrière les haies touffues ou les palissades peintes en vert, de jolis jardins où les fleurs étaient cultivées à côté des légumes. Sur les fontaines, belles, abondantes, mais rustiques de formes et de matériaux, on avait placé des vases de cymbalaires qui retombaient en vertes et légères draperies. Partout une certaine élégance simple et de bon goût. Les paysans que l'on rencontrait de temps à autre étaient vêtus d'habits propres et bien racommodés, et saluaient le voyageur d'un air bienveillant.

Plus d'une jeune fille, plus d'un jeune garçon arrêtaient Luc, en lui disant: — Où vas-tu? Sur sa réponse: Chez M^{lle} Thérèse, chacun le chargeait d'une commission: — Demande-lui s'il y aura une veillée ce soir...

Quand elle pourra me recevoir pour m'enseigner le tricot double... — Prie-la de me préparer un peu de vieux linge pour le panaris de mon frère... — Dis-lui que la vieille mère Michu voudrait bien qu'elle allât lui faire visite.

— Qu'est-ce donc que ces veillées? demanda M. Blarville à Luc.

— De deux soirées l'une, M^{lle} Thérèse reçoit les jeunes filles dans la salle basse du château. Elles travaillent tandis que M^{lle} Thérèse lit à haute voix et raconte des histoires. Dans ce moment on lit le journal du lieutenant Belot, et les filles grillent de savoir s'il a retrouvé le capitaine Kennedy.

— Les garçons n'ont pas de veillées?

— Si fait. Les jours où M^{lle} Thérèse ne reçoit pas les femmes, elle enseigne le dessin aux garçons.

— Vraiment! vous êtes sans doute un de ses meilleurs élèves, Luc? Vous me montrerez vos dessins.

— Oh! non, monsieur, ils sont trop laids. Je ne dessine que pour moi. Ce sont les dessins de M^{lle} Thérèse qu'il faut voir; comme c'est ferme et léger! et ses arbres donc! André Mouillet a de la main; il dessine très-bien, mais pas encore aussi bien qu'elle.

— Faites-vous aussi des lectures pendant les leçons de dessin?

— Non, cela nous détournerait. Et puis, M^{lle} Thérèse nous explique la perspective. D'ailleurs, nous avons la bibliothèque...

— Quoi! il y a une bibliothèque à Lézin?

— Pourquoi donc pas, monsieur, puisqu'on sait lire? Oui, nous avons une bibliothèque,

et une belle encore. Une fois, dans le temps des chasses, il nous est venu un libraire parisien; il s'est plu ici, et il nous envoie des livres toutes les années, avec de la musique pour les chanteurs.

— Est-ce M^{lle} Thérèse qui a enseigné le chant aux jeunes gens.

— Elle l'a enseigné à mon frère Jacques et à Etienne Machefer, et ils le montrent aux autres.

— Elle sait donc tout, M^{lle} Thérèse.

— Tout au monde, monsieur. Et puis, elle est si bonne!

— Elle a été sans doute élevée à Paris?

— Du tout, monsieur; elle a toujours vécu à Lézin. Nous voici devant la grille du château; j'entre avec vous pour m'acquitter de mes commissions, si seulement je me les rappelle. Voyez cette bonne vieille qui emplit des carafes à la fontaine, c'est la mère Sézegnin. Elle nous a vus, car elle vient au-devant de nous.

Le château ressemblait à toutes les maisons de plaisance: pavillon à deux étages, cour ombragée de marronniers et séparée du jardin par un petit mur surmonté d'une balustrade en fer.

La mère Sézegnin, belle vieille aux cheveux de lin, conduisit le voyageur dans un petit appartement, au rez-de-chaussée d'un bâtiment de dépendances. Le couvert était mis dans une chambre meublée de chaises de jonc, d'un canapé blanc, et ornée de quelques jolis ouvrages au crochet et de très-beaux dessins au fusain; une porte vitrée à deux battants s'ouvrait sur un parterre garni des plus éclatantes

Conférences publiques pour hommes.

La prochaine conférence aura lieu comme à l'ordinaire, lundi 13 janvier, à 8 heures du soir, aux Berceles. — Elle sera tenue par M. le professeur C. DuBois, ministre du Saint-Evangile, et aura pour sujet :

La vie et les travaux de CLAUDE BROUSSON, pasteur du désert.

M. Antoine RIOTTE, PEINTRE DE PORTRAITS, annonce qu'il est en séjour pour quelque temps dans cette ville, chez Mad. Bøvet, maison Neuve, 2

66. Ch. FAILLOUBAZ, jardinier-fleuriste, à Neuchâtel, prévient le public et particulièrement ses pratiques, qu'il a transporté son domicile à Vieux-Châtel, dans le bâtiment de la buanderie. Il est comme du passé bien assorti en tout ce qui concerne son état.

La verrerie de la Vieille-Loye (Jura), a l'honneur de faire connaître que, par suite d'un nouveau traité, M. Rocheste chargé, comme par le passé, de la vente de ses bouteilles, en Suisse. M. Rocheste ne devant livrer, pour les vins, que des bouteilles de la Vieille-Loye, dont la qualité est appréciée depuis un temps immémorial, on peut leur accorder toute confiance, aussi bien sous le rapport de la force et de la beauté du verre, que sous celui de la conservation et de l'amélioration des vins qui se comportent beaucoup mieux dans les **bouteilles au bois** de la Vieille-Loye, que dans celles à la houille des autres verreries.

La Vieille-Loye est la seule verrerie qui envoie en Suisse des bouteilles véritablement fabriquées au bois.

J. TUMBEUF ET NEVEU.

68. On demande de suite un laitier avec de bonnes garanties, pour la ferme du château de Gorgier. On fournira un bon logement avec jardin, à des conditions avantageuses. S'adr. à M. Charles Barret, au château de Gorgier.

69. Le soussigné, employé au chemin de fer Franco Suisse, station d'Auvernier, donne connaissance au public par le présent, qu'il ne reconnaît, ni ne paiera aucune dette que sa femme, Jeannette Nizzoli née Breignard, pourra contracter à dater de ce jour; ceci pour gouverner de toutes les personnes auxquelles elle pourrait s'adresser, voulant se prévaloir du présent avis. Auvernier, 31 décembre 1861.

Louis NIZZOLI.

fleurs d'automne. Le déjeuner était fort simple, mais délicat et soigné.

— Mademoiselle, dit le professeur, maintenant que nous sommes seuls avec madame votre mère, je puis vous exprimer mon étonnement et mon admiration. On m'avait dépeint ce canton comme un vrai pays de sauvages, et je trouve un village pourvu de tous les raffinements de la civilisation la plus avancée. J'ai compris, mademoiselle, que vous avez été la fondatrice de cette petite colonie, et je désirerais vivement savoir comment vous vous y êtes prise pour inspirer à toutes ces bonnes gens ce goût des arts, cette élégance, cette politesse, cette grâce, qui les distingueraient avantageusement même dans une grande ville. Vous-même, mademoiselle, en qui j'ai pu discerner, malgré toute votre modestie, une culture d'esprit si peu ordinaire, vous n'avez, m'a-t-on dit, jamais quitté ce village. Tout ceci, je l'avoue, excite au plus haut point mon intérêt et ma curiosité.

— Eh bien ! monsieur, je vais la satisfaire. Il y a passé quarante ans, mes parents étaient fermiers au château, et M^{me} de Serlat en était la propriétaire. Elle y demeurait toute l'année avec sa fille unique et son frère. M. l'abbé Ralbert Ce vénérable ecclésiastique s'était chargé de l'instruction de sa nièce. Comme elle n'aimait pas beaucoup l'étude, il pensa l'encourager en lui associant une compagne, et il obtint de ma mère que j'allasse tous les jours au château partager les leçons de Mlle Azélie. Il se trouva que Dieu m'avait donné le goût de l'étude; mon respectable et patient maître me prit en affection et se donna mille

SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Séance du samedi 11 janvier 1862, à 8 heures du soir, salle du grand-conseil :

Les applications de l'ÉLECTRICITÉ,

2^{me} leçon :

Chaleur et lumière,

par M. le prof. KOPP, avec le concours de M. HIPP.

Section de Boudry.

Séance du samedi 11 Janvier 1862, à 7 heures du soir.

Le château de Vaumarcus,

par M. le past. LADAME.

Municipalité de Neuchâtel.

La direction de police municipale rappelle au public, qu'ensuite du règlement de police, sanctionné par le conseil d'état :

1^o Personne ne peut habiter dans la circonscription municipale sans un permis d'habitation délivré par le conseil municipal.

2^o Chaque changement de domicile doit être annoncé dans la **huitaine**, au bureau de police municipale.

5^o Tout propriétaire, locataire, chef d'atelier, maître de pension, ne peut **recevoir, garder, loger ou coucher** chez lui aucune personne non pourvue d'un permis d'habitation, visé par la direction de police municipale.

Chaque contravention à l'avis ci-dessus, sera punie, à teneur de la loi et des règlements, de 2 francs d'amende.

Le recensement ordonné par l'autorité supérieure devant se faire jusqu'au 20 du courant, tous les propriétaires de maisons ou leurs représentants, doivent tenir le livre d'habitants de la maison à jour, dès la présente publication.

Lundi 6 janvier, commencera la dite opération.

Les propriétaires qui n'auraient pas encore de livres, sont priés d'en réclamer à la direction soussignée.

Neuchâtel, 1^{er} janvier 1862.

Direction de Police.

PORTRAITS.

L'Atelier photographique de Maleszewski a été transporté du palais de Rougemont dans la rue de l'Orangerie, entrée par la rue DuPeyrou. Ce vaste établissement, qui est situé au rez-de-chaussée, est parfaitement éclairé et chauffé. Ses prix extrêmement modestes et une sérieuse application à l'exécution de ses portraits, lui font espérer la continuation des gracieuses visites des habitants de cette ville.

peines pour me bien diriger. M^{me} de Serlat m'enseigna aussi la musique et le dessin. Mlle Azélie se maria; mais sa mère et son oncle restèrent dans le pays. J'avais vingt ans lorsque j'eus la douleur de perdre en même temps mon père et M. l'abbé, mon cher bienfaiteur. Ma mère quitta la ferme et resta au château comme femme de charge. Quant à moi, on me sollicitait d'entrer à B..., chez les dames du Sacré-Cœur, pour me vouer à l'éducation de la jeunesse; mais je ne pouvais me décider à quitter ma mère. Il me semblait pourtant que c'était mon devoir de rendre utiles aux autres le peu de talents que je devais à mes protecteurs. Un jour que j'avais ardemment prié Dieu de m'éclairer, mes yeux tombèrent, en traversant le village, sur un groupe de jeunes filles déjà grandes, qui jouaient sur la place, criant, se battant, se jetant même des pierres. Je ne m'étais jamais mêlée aux enfants des villageois, et leur saleté, leur grossièreté, ne m'avaient inspiré qu'un dégoût dédaigneux. Je me dis alors : Ne pourrais-je rien faire pour ces pauvres créatures ?

Je ne pensais point, comme vous pouvez croire, à leur donner une instruction étendue; mon ambition se bornait d'abord à les *féminaliser*, si j'ose ainsi dire. Il fallait commencer par le plus élémentaire. Les femmes ici, Monsieur, il y a trente ans, ne savaient pas coudre, et leurs habits, ceux de leurs maris et de leurs enfants, s'en allaient en lambeaux, sans qu'on les réparât. Je fis dire dans le village que je recevrais gratuitement, toutes les après-midi, les petites filles qui voudraient apprendre à coudre. D'abord, il en vint deux, puis quatre;

75. M. Fréd. de Rougemont donnera sa première conférence sur l'histoire de l'humanité, vendredi 10 courant à 11 heures, au gymnase dans la salle de chant.

Municipalité de Neuchâtel.

A teneur de l'art. 5 du règlement sur la police des chiens, en date du 8 mars 1861 :

Toute personne domiciliée dans le ressort municipal, qui garde un ou plusieurs chiens, devra, du 1^{er} au 15 janvier, faire sa déclaration au préposé commis à cet effet, et acquitter la taxe légale.

La direction de police rappelle au public, que le citoyen Jomini, chef de la garde municipale, est chargé de cette inscription et perception.

Les contraventions à l'art. 5 seront punies par une amende de 5 francs, qui sera doublée en cas de récidive.

Neuchâtel, 1^{er} janvier 1862.

Direction de Police.

REVUE SUISSE.

Le dernier numéro de la *Revue suisse*, contenant la fin de tous les articles commencés, ainsi que la table des matières du tome XXIV, vient de paraître et termine cette publication, réunie dès à présent avec la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE de Genève. Cette Revue est désormais le seul journal littéraire de la Suisse française.

Le soussigné a donc l'honneur d'inviter les abonnés de la *Revue suisse* à continuer leur abonnement en prenant la *Bibliothèque universelle* dont ils ont reçu les derniers numéros de l'année 1861.

Il les prévient en même temps qu'il est chargé de recevoir les abonnements et de soigner l'expédition pour tout le canton de Neuchâtel.

Le prix d'abonnement de la *Bibliothèque universelle*, paraissant par cahiers mensuels, est de fr. 20 par an, franco à domicile, et avec les *Archives des sciences physiques et naturelles*, fr. 40.

E. KLINGEBEIL,

libraire, rue du Seyon, à Neuchâtel

75. Mesdames **FAVARGER**, marchandes de mode, demeurent maintenant rue du Coq-d'Inde, n° 12, à côté de l'ancien hôtel de la Balance. Elles s'occupent, comme par le passé, de tous les ouvrages de dames

76. Une honorable famille de la ville de Constance cherche à échanger un garçon de 16 ans contre un garçon ou une demoiselle qui aimerait apprendre l'allemand. S'adr. au bur. d'avis.

M. le professeur **BORN** se propose de donner, dans le courant de ce trimestre, une série de **dix leçons de littérature allemande moderne**, dont voici le programme :

1. Die romantische Schule.
2. Heinrich von Kleist.
3. Uhland.
4. Heinrich Heine.
5. Das junge Deutschland.
6. Rückert, Chamisso, Freiligrath.
7. Tenau.
8. Die Dorfgeschichten.
9. Cendenzpoeten (Herwegh, Hoffmann, Redwitz).

10. Dichtende Frauen.

Le cours se donnera au gymnase, le jeudi, de 5 à 6 heures du soir, et commencera le **jeudi 9 janvier**. Les leçons seront faites en allemand, et M. Born s'attachera à initier ses auditeurs au génie de la langue allemande, par la lecture de morceaux choisis et variés.

Le prix du cours est fixé à 10 fr. Toutefois, un billet de famille pour 2 personnes ne coûtera que 15 fr. — MM. Larsehe, inspecteur des études, au gymnase, et Sandoz, directeur des écoles municipales, ont bien voulu se charger de recevoir les inscriptions. — On peut s'inscrire également chez MM. Klingebell, et Delachaux, libraires.

La première séance sera publique.

78. BURRY, instructeur, ayant repris le café de Joseph Strub, rue de la Place d'armes, se recommande à l'honorable public; son café sera toujours bien pourvu de bons vins, liqueurs, bière, et tout ce que l'on peut servir dans un restaurant, chaud et froid et à toute heure; l'on peut compter sur un bon service, prompt et propre. Le même prendrait quelques pensionnaires, à un prix raisonnable.

PAR ADDITION.

79. On offre à vendre à prix très-modéré, un secrétaire en noyer, (dit bonheur-du-jour), un bois-de-lit et une table de nuit également en noyer, et une petite bascule à peser 1 livre et au-dessous. Ces objets, qui sont en très-bon état de conservation, peuvent être vus chez Jämes Béguin, à Colombier.

Dans la même maison il existe encore de bons vieux cigares et un solde de mercerie et quincaillerie, qui seront cédés à bas prix, soit en bloc, soit en détail.

80. On demande une bonne ouvrière polissuse de boîtes, à défaut on prendrait une apprentie. S'adr. à M^{me} veuve Vaugne, maison Lebet, au Vauseyon.

puis, ma classe s'augmenta. Il ne fut pas facile de plier ces enfants de la nature à l'obéissance, au travail, d'obtenir même qu'elles se lavassent le visage et les mains. Mais, avec quelques-unes qui étaient bien douées, je réussis, et je formai ainsi un petit corps d'élite qui contint et encouragea le reste. La bonne Mme de Serlat, qui s'intéressait à cette œuvre, me prêta la salle basse du château, et pourvut à tous les frais d'établissement. Elle me donna de vieux habits, quelques pièces d'étoffe. Avec cela nous raccommodâmes les anciens vêtements, nous en fîmes de neufs, et je vous assure que, dans ces enfants aux petits minois bien propres sous des cheveux bien lisses, vous n'auriez jamais reconnu nos sauvages de l'année précédente. Mais, quelque satisfaisant que fût ce résultat, si je m'en étais tenue là, je n'aurais fait, comme les pharisiens, que nettoyer les dehors de la coupe et du plat. J'avais entendu M. le curé, qui venait souvent chez nous, se plaindre de ne pouvoir rien tirer des enfants qu'on lui envoyait pour le catéchisme, tant ils étaient bornés. Je cherchai donc à stimuler les facultés engourdies. Pendant nos heures de travail, je causais beaucoup avec mes écolières, et surtout je les faisais causer. Leur ignorance, leur bêtise, le vide de leurs pauvres têtes, dépassaient tout ce que vous pouvez imaginer. Mais je ne me décourageai point. Dieu, me disais-je, leur a donné une âme comme à moi; il s'agit d'enlever la croûte épaisse qui la recouvre. Eviter les coups, satisfaire impunément leurs fantaisies, tels avaient été jusqu'alors leurs seuls mobiles. Il fallait les remplacer par de plus no-

bles. Je ne vous fatiguerai pas du récit de tous mes essais pour éveiller en elles la conscience, leur enseigner à discerner le bien du mal, leur faire connaître Dieu. Dans nos entretiens, je leur racontais, tantôt l'histoire sainte, qu'elles écoutaient avec un vif intérêt, tantôt quelques aventures de voyage, quelques traits d'héroïsme et de bonté; je leur parlais des mœurs des animaux et des merveilles de la nature: mes récits faisaient une concurrence victorieuse aux contes de loups-garous et de vouivres. Mes chères petites voyaient que je les aimais; elles m'aimaient aussi. Elles venaient avec plaisir.

J'eus le bonheur, au bout de quelque temps, de voir poindre, chez bon nombre d'entre elles, le sens moral, l'amour du bien, le respect du devoir.

— Les parents ne contrariaient-ils jamais vos vues ?

— Quelquefois, tout au commencement. Mais bientôt, surpris et charmés de trouver dans leurs filles de la soumission, des prévenances, le désir et le pouvoir de se rendre utiles dans la maison, ils me laissèrent libre. Seulement, ils les retenaient quelquefois pour garder les enfants plus jeunes. J'eus l'idée de faire apporter ces marmots chez moi; je les établis dans une chambre voisine de notre salle de travail; là, deux ou trois des jeunes filles s'en occupaient à tour de rôle.

(La suite prochainement.)

TABEAU
des
MARIAGES, NAISSANCES et DÉCÈS
dans la circonscription de Neuchâtel
du 1^{er} janvier au 31 décembre 1861.

| | | |
|------------|---|------------------|
| MARIAGES | de garçons et filles | 51 |
| | de » et veuves | 7 |
| | de veufs et filles, veufs et veuves | 25 |
| | Total | 83 |
| NAISSANCES | Légitimes: garçons 151 filles 125 | |
| | Illégitimes: » 6 » 14 | |
| | Total | 157 » 139 |
| | Total des deux sexes | 276 |
| NÉS-MORTS | Légitimes | 18 |
| | Illégitimes | 2 |
| | Total | 20 |

TABEAU DES DÉCÈS
d'après les maladies et autres causes.

| | Masc. | Fém. |
|--|------------|------------|
| Décépitude sénile | 4 | 7 |
| Morts violentes par accidents divers | 5 | » |
| Id. par suicide | 3 | » |
| Morts pendant l'accouchement ou de ses suites | » | 4 |
| Fièvres continues, aiguës, lentes ou anormales | 10 | 4 |
| Aphtes et angine gutturale | » | 1 |
| Croup | 2 | 1 |
| Catarrhe pulmonaire | 5 | 7 |
| Inflammation du bas-ventre, de l'estomac, des intestins et du péritoine | 6 | 4 |
| Dysenterie | 5 | 8 |
| Catarrhe vésical et autres maladies des voies urinaires | 1 | 1 |
| Inflammation du cerveau, de la moëlle épinière et des enveloppes de ces organes | 4 | 1 |
| Inflammation de poitrine, pleurésie, péripneumonie, du cœur et de son enveloppe | 11 | 16 |
| Inflammation du foie et autres maladies de ce viscère | 1 | » |
| Hémorragies internes, de l'estomac, crachement de sang, vomissement de sang, hémorragies pertes utérines | 1 | 1 |
| Apoplexie | 10 | 3 |
| Tétanos | 2 | » |
| Coqueluche | » | 2 |
| Asthme et angine de poitrine | 4 | 2 |
| Colique nerveuse, volvulus ou miséréré | » | 1 |
| Scrofules, carreau, rachitis, carie de la colonne vertébrale | 2 | 2 |
| Phthisie pulmonaire | 22 | 12 |
| Squirithe et cancer | 3 | 4 |
| Anévrisme du cœur et des gros vaisseaux | 1 | 1 |
| Hydropisie du cerveau, de la moëlle épinière, de poitrine etc. Convulsions | 7 | 4 |
| Morts de maladies externes et d'accidents divers, comme inflammations gangreneuses, hernies étranglées, etc. | 4 | 4 |
| Maladies indéterminées | 10 | 5 |
| SOMMAIRE | 129 | 105 |

Liste des morts d'après l'âge.

| | Masc. | Fém. |
|--|------------|------------|
| De la naissance jusqu'à l'âge d'un an révolu | 32 | 29 |
| De 2 ans commencés à 5 ans rév. | 6 | 6 |
| 6 » » 10 » » | 10 | 5 |
| 11 » » 15 » » | 2 | 2 |
| 16 » » 20 » » | 7 | 2 |
| 21 » » 25 » » | 5 | 2 |
| 26 » » 30 » » | 5 | 7 |
| 31 » » 35 » » | 1 | 4 |
| 36 » » 40 » » | 5 | 5 |
| 41 » » 45 » » | 10 | 4 |
| 46 » » 50 » » | 5 | 3 |
| 51 » » 55 » » | 11 | 5 |
| 56 » » 60 » » | 16 | 6 |
| 61 » » 65 » » | 5 | 8 |
| 66 » » 70 » » | 9 | 2 |
| 71 » » 75 » » | 6 | 8 |
| 76 » » 80 » » | 1 | 8 |
| 81 » » 85 » » | 2 | 3 |
| 86 » » 90 » » | 1 | 1 |
| Total | 126 | 108 |

Décès d'après les saisons.

| | |
|--|------------|
| PRINTEMPS (mars, avril, mai) | 60 |
| ÉTÉ (juin, juillet, août) | 58 |
| AUTOMNE (sept, octobre, novembre) | 51 |
| HIVER (décembre, janvier, février) | 65 |
| Total des 12 mois | 234 |

Nouvelles.
QUEEN'STOWN, 7 janvier. — L'Europa est arrivé; il n'apporte aucune nouvelle décisive concernant l'affaire des commissaires du Sud. Une proposition a été faite dans le Sénat des Etats-Unis que la correspondance touchant cette affaire soit communiquée. Plusieurs sénateurs ont parlé contre la restitution des commissaires. Les journaux de New-York sont d'accord pour que, dans le but d'éviter la guerre, il soit fait droit aux demandes de l'Angleterre. — Les droits sur le café et sur le sucre ont été élevés.

AMÉRIQUE. — Une grande partie de la ville et des édifices publics les plus importants de Charleston ont été détruits par un incendie. Les journaux de Charleston évaluent à 516 le nombre des constructions devenues la proie des flammes, et à 7 millions de dollars le chiffre des pertes.

CHINE. — L'empereur est arrivé à Pékin. Le conseil suprême, composé d'éléments hostiles aux Européens, a été dissous et le prince Kong nommé régent de l'empire.

MEXIQUE. — Le premier corps de l'expédition espagnole occupé, le 8 décembre, le fort de Saint-Jean d'Ulloa, qui avait été abandonné depuis trois jours par les Mexicains. Ces derniers ont emporté la plus grande partie du matériel que contenait le fort, et ont encloué les pièces de position. Les troupes espagnoles ont dû être entièrement débarquées dans la journée du 9. Les Mexicains se concentraient à Puebla, ville située sur la route de Mexico, dans une position avantageuse.

PIÉMONT. — Le *Movimento* de Gènes annonce que Garibaldi a accepté la présidence de la société des carabiniers génois par une lettre dans laquelle il dit: « Hâtez-vous de vous préparer aux armes, puisque le moment est proche où il vous faudra donner de nouvelles preuves de votre bravoure. »

ESPAGNE. — Un corsaire de la confédération du Sud a été admis dans le port de Cadix, malgré les réclamations du consul des Etats-Unis, bien qu'il eût à bord une quarantaine de prisonniers, provenant de bâtiments coulés par lui.

RUSSIE. — Des lettres de Varsovie portent que les procédés du gouvernement deviennent moins rigoureux. L'empereur a donné une somme de 5,000 roubles pour être distribuée aux pauvres de Varsovie, sans différence de religion.

CHAUX-DE-FONDS. — Samedi 7 janvier, les créanciers du Jura industriel, réunis de nouveau à la Chaux-de-Fonds, ont résolu, par une délibération prise à une forte majorité de voix et de sommes, qu'à dater du 1^{er} février l'exploitation du chemin de fer aurait lieu sous la direction de la masse en faillite, et qu'à cet effet ils nommeront un comité d'administration de 7 membres. La régie de l'Etat cessera donc au 31 janvier. — Quant à la question de la fusion des masses de la compagnie d'exploitation et de l'ancienne compagnie, elle n'a pu être résolue, les conseils d'administration des deux compagnies ayant déclaré qu'ils ne consentiraient à cette fusion, désirée par les créanciers, qu'à condition que ceux-ci s'engageassent à ne jamais remettre l'exploitation de la ligne à la compagnie Franco-Suisse.

LA SALLE DES CONCERTS de Neuchâtel.

Dans quelques jours, le premier concert de la Société de musique inaugurera dignement la salle dont la restauration vient d'être terminée. C'est le moment de donner à l'avance au lecteur une description des embellissements dont notre salle de spectacle vient d'être dotée, et qui l'ont presque complètement transformée. Le *Courrier de Neuchâtel* s'est acquitté de cette tâche dans son dernier numéro, et nous ne saurions mieux faire qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs son article, du moins la partie descriptive, ce qui veut dire l'article presque en entier:

« Samedi prochain aura lieu l'inauguration de la nouvelle salle des concerts, événement qui doit, en quelque sorte, tracer une ère nouvelle pour la scène de Neuchâtel. Quand nous disons: « nouvelle salle, » c'est par antiphrase, mais le mot est lâché, nous ne le retirerons pas; d'autant plus que si on la compare à ce qu'elle était auparavant, la salle actuelle mérite bien d'être décorée du titre de « nouvelle. » — On peut s'attendre à ce que les yeux demanderont à être satisfaits avant l'oreille et avant l'esprit, à cette première soirée consacrée d'avance par le public à la contemplation des embellissements que depuis si longtemps on promettait à son imagination.

« Commettons une indiscretion, entrons dans la salle et racontons un peu à l'avance à nos lecteurs les beautés qu'ils y trouveront étalées.

« L'ensemble des travaux exécutés à l'extérieur et dans l'intérieur du bâtiment par les soins de MM. Perrier, Dallmann et Reynier, révèle chez ces messieurs un goût des plus délicats secondé par un pinceau fort gracieux et fort habile. L'aspect général de la salle est blanc et or avec fond rouge. Cette heureuse combinaison de coloris que rehausse un magnifique éclairage, est on ne peut plus propre à faire valoir les recherches d'une élégante toilette, en même temps qu'elle projette un parfum de fraîcheur et un air de gaieté qui

charmeront sans nul doute l'assistance. — Les deux galeries offrent à leur pourtour une ornementation spéciale, dite grisaille, imitant une broderie blanc, jaune et or, percée à jour, sur laquelle se détachent, espacés, de charmants sujets de fantaisie; parfaitement harmonisés dans leurs dessins, bien qu'elles soient de genres divers, ces deux galeries, disons-nous, présentent à l'œil un fort bel ensemble.

« De la seconde galerie, nous avons tout naturellement à jeter les yeux sur le plafond qui représente une gracieuse guirlande de nymphes. Du milieu du plafond descend un très-beau lustre, fort de trente-six becs de gaz: on nous assure que l'année prochaine il sera encore renforcé.

« En nous approchant du rideau qui est magnifique, — draperie bleu sur fond rouge, — nous nous arrêtons devant les riches panneaux blanc et or qui se trouvent aux deux côtés de la scène et qui ne contribueront pas peu à ajouter à l'éclat de l'ensemble. Le cadre de la scène est en stuc modelé, du plus bel effet; il est surmonté d'un écusson grosbleu avec ornement flanqué de deux amours joufflus et en relief. — Trois décors ont été exécutés par M. Piacco, artiste distingué de Milan; l'un représente un salon-régence fait avec beaucoup de goût; le second un paysage ravissant; le troisième, enfin, une chambre rustique; on fera probablement encore deux autres toiles: une place publique et une prison. Ces décors seront les bienvenus en raison de leur opportunité et des services qu'ils rendront aux représentations dramatiques ou musicales que nous avons en perspective. — Nous oublions de dire que le rideau est dû au pinceau habile de M. Wagner, peintre-décorateur du grand-opéra de Paris.

« Passons maintenant de l'agréable à l'utile. — Comme chacun le sait, le bâtiment a été agrandi, l'espace obtenu a été réparti d'une manière fort judicieuse et répondra au besoin notoire qui se faisait sentir, au besoin de dégagements spacieux. On aura maintenant de larges escaliers où quatre personnes pourront aisément monter, — ou selon les circonstances, — descendre de front. Un couloir se trouve derrière chaque galerie; la première est divisée en loges et constituera désormais les premières places, — comme c'est le cas dans le monde entier. A la seconde galerie a été ajouté un vaste amphithéâtre et les loges grillées sont descendues d'un étage; le parterre aura trois bancs de parquet, les sièges sont tous tendus en velours grenat. Somme toute on a gagné 200 places, et 650 personnes pourront désormais se loger convenablement dans la salle. Ajoutons que toutes les places seront numérotées.

« Il ne nous reste plus qu'à féliciter MM. Perrier, Dallmann, Reynier et Piacco, du talent et du goût exquis dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur œuvre et à les remercier, ainsi que le comité, de l'activité et du dévouement qu'ils ont montrés pendant toute la durée des travaux. Le public neuchâtelais tout entier, nous n'en doutons pas, s'associera de grand cœur à nous pour témoigner à ces messieurs l'expression d'une gratitude sincère.» C.

RÉUNION COMMERCIALE.
Neuchâtel, mercredi 8 janvier 1862.

| | Demandé à | Offert à |
|---|-----------|----------|
| Banque cantonale neuch., act. fr. 500 | 715 | 725 |
| Franco-Suisse, actions, je | 245 | |
| Bateaux à vapeur, actions, ex-int. | | 92 |
| Société de construction, je 1 ^{er} jan. | | 370 |
| Franco-Suisse, oblig., 5 ^o %, je 10 sept. | | 470 |
| Lombard, sud-aut. ob. 3 ^o %, je 1 ^{er} juill. | | |
| Hôtel Bellevue | 975 | |
| Lots de la Municip. de Neuchâtel | | 500 |
| Compagnie neuchât. d'exportation | | |
| Obligat. Ville de Marseille 4 1/2 % | 960 | |

PRIX DES CÉREALES.

Borschach, 2 janvier. — Blé (Korn) et froment (Weizen), prix moyen: fr. 50.74
Baisse: fr. 0.15 c.
Zurich, 3 janv. — Blé (Korn), fr. 50.47.
Baisse: fr. 0.80.
Bâle, 5 janv. — Epeautre (Kernen), 200 livres, prix moyen: fr. 53.43.
Baisse: fr. 0.03 c.

ÉTAT DES BESTIAUX
abattus dans les abattoirs publics du 1^{er} déc. au 31 déc. 1861.

| Noms des bouchers. | Bœufs. | Vaches | Veaux. | Mout. | Porcs. |
|-------------------------------|-----------|----------|------------|------------|----------|
| Vuithier, Auguste | 25 | — | 81 | 55 | — |
| Breithaupt, Charles | 19 | — | 47 | 51 | — |
| Ermel, Jean | 15 | — | 26 | 15 | — |
| Vuithier Fritz | 10 | — | 27 | 17 | — |
| Schœck, Fritz | — | — | 58 | 56 | — |
| Jaussy, Jean | — | 4 | — | — | — |
| Schärer, Benoit | — | — | 1 | — | — |
| Fuhrer, Christian | — | — | 2 | — | — |
| Fillinger, Jean | — | 1 | 1 | — | — |
| Total | 68 | 5 | 245 | 154 | — |

La livre 58 cent. indistinctement.
Vend à Auvernier et Serrières.
Pour son compte et tient pension.
Id. Id.
La liv. de vache à 45 c. et veau 46 c.

Viandes importées pendant le mois de décembre 1861.

| Noms des bouchers. | Bœufs. | Vaches | Veaux. | Mout. | Taur. |
|---------------------------------------|--------|---------|--------|-------|-------|
| Bader, Martin, Saint-Blaise | 2 | 10 | 24 | 13 | — |
| Vassaux, Daniel, Hauterive | — | 7 | 7 | 5 | — |
| Fillinger, Jean, Salfenach | 1 | 6 | 10 | 4 | 5 |
| Stuky et Siegrist, Avenches | 1/4 | 4 1/4 | 10 | 6 | — |
| Chautems, Cudrefin | — | 940 lb. | — | — | — |

Débit: ruelle des Halles, 4.
rue des Moulins, 9.
rue des Poteaux, 8.
r. des Moulins, 14.
Porte à domicile.

Bader vend bœuf vache et veau 55 c. la livre, mouton 55 c. — Vassaux vend vache 45 c. la livre, veau 50 c., mouton 55 c. — Fillinger vend bœuf et vache 45, veau 46 c. la liv., mouton 55. — Siegrist et Stucky vendent bœuf et vache 45 c. la livre, mouton 55 c. veau 50 c.